

REPUBLIQUE FRANCAISE

20007096900114

RASPE

POSTE COMPTABLE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET RASPE

ANNEE 2022

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
A6 - Etat des charges transférées	X	
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		X
D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 152 449,49	1 334 794,26
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		291 601,46
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 152 449,49	1 626 395,72

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 090 073,88	1 569 740,59
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	145 914,02	267 574,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		32 564,36
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 235 987,90	1 869 878,95

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 388 437,39	3 496 274,67
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	267 866,00		198 913,52	198 913,52	198 913,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	74 060,95		130 120,00	130 120,00	130 120,00
014	Atténuations de produits	61 534,00		70 687,29	70 687,29	70 687,29
65	Autres charges de gestion courante	4 100,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses de gestion des services		407 560,95	0,00	401 720,81	401 720,81	401 720,81
66	Charges financières	5 200,00		4 700,00	4 700,00	4 700,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		32 497,48	32 497,48	32 497,48
68	Dotations aux amortissements, dépréc.			1 531,20	1 531,20	1 531,20
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		413 760,95	0,00	440 449,49	440 449,49	440 449,49
023	Virement à la section d'investissement (
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	149 000,00		712 000,00	712 000,00	712 000,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		149 000,00	0,00	712 000,00	712 000,00	712 000,00
TOTAL		562 760,95	0,00	1 152 449,49	1 152 449,49	1 152 449,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 152 449,49
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	461 083,15		459 900,00	459 900,00	459 900,00
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		114 000,00	114 000,00	114 000,00
Total des recettes de gestion des services		521 083,15	0,00	573 900,00	573 900,00	573 900,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			660 894,26	660 894,26	660 894,26
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		521 083,15	0,00	1 234 794,26	1 234 794,26	1 234 794,26
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total des recettes d'ordre d'exploitation		100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL		621 083,15	0,00	1 334 794,26	1 334 794,26	1 334 794,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	291 601,46
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 626 395,72
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	612 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	86 000,00	17 565,00	32 565,00	32 565,00	50 130,00
21	Immobilisations corporelles	246 000,00		409 560,00	409 560,00	409 560,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	193 000,00	128 349,02	30 000,00	30 000,00	158 349,02
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		525 000,00	145 914,02	472 125,00	472 125,00	618 039,02
10	Dotations, fonds divers et réserves			479 948,88	479 948,88	479 948,88
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	75 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		75 000,00	0,00	517 948,88	517 948,88	517 948,88
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		600 000,00	145 914,02	990 073,88	990 073,88	1 135 987,90
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL		700 000,00	145 914,02	1 090 073,88	1 090 073,88	1 235 987,90
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	1 235 987,90

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues	376 968,00	267 574,00	38 087,02	38 087,02	305 661,02
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	56 053,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		433 021,00	267 574,00	288 087,02	288 087,02	555 661,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves	99 341,92		569 653,57	569 653,57	569 653,57
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières		99 341,92	0,00	569 653,57	569 653,57	569 653,57
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		532 362,92	267 574,00	857 740,59	857 740,59	1 125 314,59
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	149 000,00		712 000,00	712 000,00	712 000,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		149 000,00	0,00	712 000,00	712 000,00	712 000,00
TOTAL		681 362,92	267 574,00	1 569 740,59	1 569 740,59	1 837 314,59
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	32 564,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	1 869 878,95

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)	612 000,00
--	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	198 913,52		198 913,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	130 120,00		130 120,00
014	Atténuations de produits	70 687,29		70 687,29
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
66	Charges financières	4 700,00		4 700,00
67	Charges exceptionnelles	32 497,48		32 497,48
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	1 531,20	712 000,00	713 531,20
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		440 449,49	712 000,00	1 152 449,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 152 449,49
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	479 948,88		479 948,88
13	Subventions d'investissement reçues		100 000,00	100 000,00
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	38 000,00		38 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles	50 130,00		50 130,00
21	Immobilisations corporelles	409 560,00		409 560,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	158 349,02		158 349,02
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 135 987,90	100 000,00	1 235 987,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 235 987,90
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	459 900,00		459 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	114 000,00		114 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	660 894,26	100 000,00	760 894,26
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		1 234 794,26	100 000,00	1 334 794,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	291 601,46
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 626 395,72
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues	305 661,02		305 661,02
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	250 000,00		250 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		712 000,00	712 000,00
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total		555 661,02	712 000,00	1 267 661,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	32 564,36
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	569 653,57
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 869 878,95
---	---------------------

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	267 866,00	198 913,52	198 913,52
605	Achats d'eau		500,00	500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,..	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6062	Produits de traitement		10 000,00	10 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipemen	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	500,00	500,00
6066	Carburants	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures		500,00	500,00
6071	Compteurs	20 000,00	40 000,00	40 000,00
6078	Autres marchandises		7 000,00	7 000,00
611	Sous-traitance générale	104 433,00	19 744,38	19 744,38
61521	Bâtiments publics	10 000,00	500,00	500,00
61523	Réseaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
61551	Matériel roulant	1 000,00	750,00	750,00
6156	Maintenance	2 500,00	4 100,00	4 100,00
6161	Multirisques	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions		200,00	200,00
6257	Réceptions	1 000,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00		
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	2 500,00	2 500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	300,00	300,00
6287	Remboursements de frais	500,00		
6288	Autres		750,00	750,00
63512	Taxes foncières	500,00		
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00		
6356	Redevances pour occupation du domaine p		1 000,00	1 000,00
6371	Redev. versée agences eau (prélèvement d	8 433,00	7 069,14	7 069,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	74 060,95	130 120,00	130 120,00
6215	Personnel affecté par collectivité de rattac	74 060,95	130 000,00	130 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		120,00	120,00
014	Atténuations de produits	61 534,00	70 687,29	70 687,29
701249	Revers. ag. eau redev. pollution d'origine d	61 534,00	70 687,29	70 687,29
65	Autres charges de gestion courante	4 100,00	2 000,00	2 000,00
6531	Indemnités	3 000,00		
6533	Cotisations de retraite	500,00		
6541	Créances admises en non-valeur	600,00		
658	Charges diverses de gestion courante		2 000,00	2 000,00
66	Charges financières	5 200,00	4 700,00	4 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 200,00	4 700,00	4 700,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	32 497,48	32 497,48
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		27 497,48	27 497,48
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &		1 531,20	1 531,20
6815	Dot.aux prov. pour risques& charges d'expl		1 531,20	1 531,20
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilées			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		413 760,95	440 449,49	440 449,49
023	Virement à la section d'investissement			

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	149 000,00	712 000,00	712 000,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	149 000,00	712 000,00	712 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		149 000,00	712 000,00	712 000,00

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	562 760,95	1 152 449,49	1 152 449,49
---	-------------------	---------------------	---------------------

	+	
RESTES A REALISER N-1		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 152 449,49

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits finis, prestations de s	461 083,15	459 900,00	459 900,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	334 654,48	302 000,00	302 000,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domest		71 500,00	71 500,00
70128	Autres taxes et redevances	10 000,00	8 400,00	8 400,00
704	Travaux		10 000,00	10 000,00
706121	Redevance pour modernisation réseaux de c	50 000,00		
7064	Locations de compteurs	64 428,67	68 000,00	68 000,00
7071	Compteurs	1 000,00		
7078	Autres marchandises	1 000,00		
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	114 000,00	114 000,00
757	Redevances versées par fermiers & conce	45 000,00	50 000,00	50 000,00
7588	Autres	15 000,00	64 000,00	64 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		660 894,26	660 894,26
778	Autres produits exceptionnels		660 894,26	660 894,26
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p			
TOTAL DES RECETTES REELLES		521 083,15	1 234 794,26	1 234 794,26

042	Opérations d'ordre de transfert entre se	100 000,00	100 000,00	100 000,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		621 083,15	1 334 794,26	1 334 794,26
---	--	-------------------	---------------------	---------------------

		+
RESTES A REALISER N-1		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		291 601,46
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 626 395,72

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op	86 000,00	32 565,00	32 565,00
2031	Frais d'études	86 000,00	32 565,00	32 565,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér	246 000,00	409 560,00	409 560,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	50 000,00	249 560,00	249 560,00
2157	Agencement et aménagements du mat. et o	196 000,00	160 000,00	160 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	193 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	193 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		525 000,00	472 125,00	472 125,00
10	Dotations, fonds divers et reserves		479 948,88	479 948,88
1068	Autres réserves		479 948,88	479 948,88
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	75 000,00	38 000,00	38 000,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	11 931,00	11 931,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	35 000,00	26 069,00	26 069,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		75 000,00	517 948,88	517 948,88
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		600 000,00	990 073,88	990 073,88
040	Opération d'ordre transfert entre section	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13918	Autres	100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		700 000,00	1 090 073,88	1 090 073,88
				+
RESTES A REALISER N-1				145 914,02
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 235 987,90

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues	376 968,00	38 087,02	38 087,02
13111	Agence de l'eau	316 968,00	22 944,02	22 944,02
1312	Régions	60 000,00		
1313	Départements		15 143,00	15 143,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	56 053,00	250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros		250 000,00	250 000,00
167	Emprunts et dettes assorties de conditions p	56 053,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		433 021,00	288 087,02	288 087,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	99 341,92	569 653,57	569 653,57
1068	Autres réserves	99 341,92	569 653,57	569 653,57
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		99 341,92	569 653,57	569 653,57
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		532 362,92	857 740,59	857 740,59
021	Virement de la section de fonctionnemen			
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	149 000,00	712 000,00	712 000,00
28188	Autres	149 000,00	712 000,00	712 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		149 000,00	712 000,00	712 000,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		149 000,00	712 000,00	712 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		681 362,92	1 569 740,59	1 569 740,59
				+
RESTES A REALISER N-1				267 574,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				32 564,36
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 869 878,95

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant						
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					263 500,00									
1641 Emprunts en euros					263 500,00									
00025744077	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE			15/08/2006	24 500,00	F		3,80	3,80	EUR	A	P	N	A-1
72178534406	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE			05/01/2011	75 000,00	F		3,70	3,70	EUR	A	P	N	A-1
72183205978	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE			05/01/2011	150 000,00	F		3,34	3,34	EUR	A	P	N	A-1
72218393267	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE			15/06/2013	14 000,00	F		3,69	3,69	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					482 500,00									
1687 Autres dettes					482 500,00									
33743	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE			19/06/2021	132 500,00	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
48108	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	20/11/2003		14/11/2010	350 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	F-6
TOTAL GENERAL					746 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2022											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				130 974,61					13 953,46	4 487,23		3 728,45
1641 Emprunts en euros				130 974,61					13 953,46	4 487,23		3 728,45
00025744077	N			6 458,85	3,99	F		3,80	1 525,53	245,44		70,30
72178534406	N			23 726,57	3,99	F		3,70	5 612,41	877,88		660,91
72183205978	N			96 369,56	13,99	F		3,34	5 511,45	3 218,74		2 992,45
72218393267	N			4 419,63	3,45	F		3,69	1 304,07	145,17		4,79
1643 Emprunts en devises												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				242 541,72					26 069,44			
1687 Autres dettes				242 541,72					26 069,44			
33743	N			125 875,00	19,00	F		0,00	6 625,00			
48108	N			116 666,72	6,86	F		0,00	19 444,44			
TOTAL GENERAL				373 516,33					40 022,90	4 487,23		3 728,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
48108	AGENCE DE L EAU ARTOIS	350 000,00	116 666,72	6	18,00									31,23
TOTAL (F)		350 000,00	116 666,72											31,23
TOTAL GENERAL		350 000,00	116 666,72											31,23

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2022 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 01/01/2022
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Prov. réglementées et amort. dérogatoires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		591 879,88	591 879,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		11 931,00	11 931,00
1641	Emprunts en euros	11 931,00	11 931,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		579 948,88	579 948,88
1068	Autres réserves	479 948,88	479 948,88
13918	Autres	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	591 879,88	145 914,02		737 793,90

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		712 000,00	III 712 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes (b)(2)		712 000,00	712 000,00
28188	Autres	712 000,00	712 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	712 000,00	267 574,00	32 564,36	569 653,57	1 581 791,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 737 793,90
Ressources propres disponibles	IV 1 581 791,93
Solde	V = IV - II (6) 843 998,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Service

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Service

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2022
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

GARANTIS PAR LA REGIE

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 234 794,26
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4

(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

I - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Résultats N-1 reportés	Crédits de l'exercice votés	TOTAL (1)
EXPLOITATION					
DEPENSES	562 760,95			1 152 449,49	1 152 449,49
RECETTES	671 533,99		291 601,46	1 334 794,26	1 626 395,72
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	700 000,00	145 914,02		1 090 073,88	1 235 987,90
RECETTES	700 000,00	267 574,00	32 564,36	1 569 740,59	1 869 878,95

(1) TOTAL = restes à réaliser de N-1 + résultats N-1 reportés + crédits de l'exercice votés

III - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Résultats N-1 reportés	Crédits de l'exercice votés	TOTAL (1)
EXPLOITATION					
DEPENSES	562 760,95			1 152 449,49	1 152 449,49
RECETTES	671 533,99		291 601,46	1 334 794,26	1 626 395,72
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	700 000,00	145 914,02		1 090 073,88	1 235 987,90
RECETTES	700 000,00	267 574,00	32 564,36	1 569 740,59	1 869 878,95
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	1 262 760,95	145 914,02		2 242 523,37	2 388 437,39
TOTAL AGREGE DES RECETTES	1 371 533,99	267 574,00	324 165,82	2 904 534,85	3 496 274,67

(1) TOTAL = restes à réaliser de N-1 + résultats N-1 reportés + crédits de l'exercice votés

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

SEANCE DU JEUDI 2 MAI 2021 à 18 H 30.

à la Salle Antoine Vitez à Moreuil

AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

DURAND Pierre

~~excuse pouvoir Mme Bourdelle~~

PATRICE-BOURDELLE Christine

~~Tout~~

BLIN Nicolas

~~3/4~~

DOUAY Sonia

~~3/4~~

LECOINTE Jean-Noël

~~excuse pouvoir The Douay~~

ROSE Maryse-Corinne

~~3/4~~ (marat)

MARCEL Marie-Hélène

~~3/4~~

ARVILLERS (2 délégués)

COTTARD Yves

~~3/4~~

DESROUSSEAUX Eric

~~3/4~~

AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles

~~3/4~~

AUBVILLERS (1 délégué)

MENARD Sergine

~~3/4~~

BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

CAPELLE Hubert

~~3/4~~

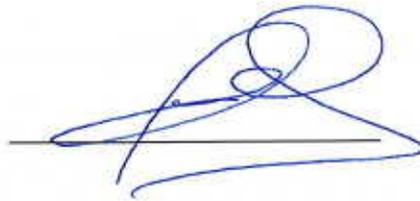
BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel

~~3/4~~

BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane



CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène



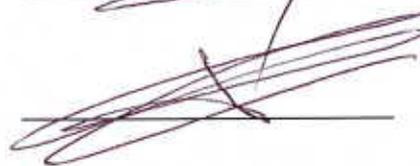
CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian



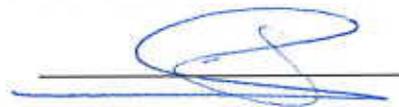
CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel



COTTENCHY (1 délégué)

GAWKIK Jérémy



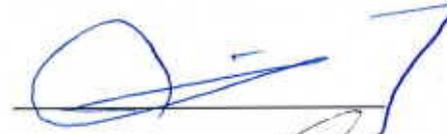
COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas



DEMUIN (1 délégué)

DOVERGNE Alain



DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël



DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Fabienne



ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain



FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël



FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger



FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert



FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert



FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck



GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie



GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique



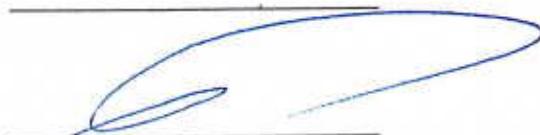
HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice



HALLIVILLERS (1 délégué)

DEPRET Patrick



HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier



HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick



BERTOUX Julia



IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal



JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy

Oliverie MAURISSE



LA FALOISE (1 délégué)

LEGRAND Marc



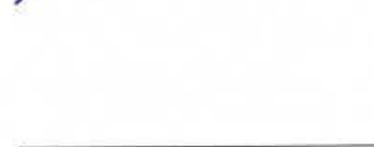
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

DARCIS Philippe



LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier

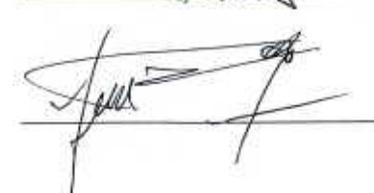


LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André



DAMAY Jean-Michel



LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice

HEYMAN Christophe

LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne

MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis

MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul

MOREUIL (11 délégués)

LAMOTTE Dominique

(pouvoir)

DAMAY Lydie

NOCHEZ Didier

RAMON Marie-Gabrielle

DEMOUY Bertrand

TESTART Laëtitia

PARENTY Vincent

(pouvoir)

RIQUIER Ludivine

LOGEART Johan

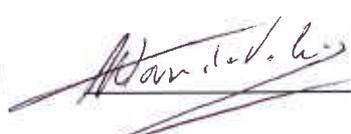
excuse pouvoir D. Sorbonne

MOREUIL (11 délégués) suite

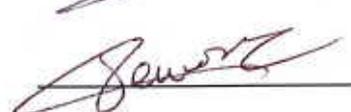
GAUDECHON LAMOUREUX _____
Mélodie

MEGLINKY Philippe _____


MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel _____


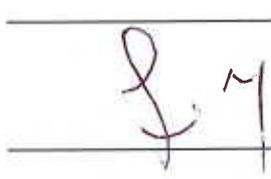
QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne _____


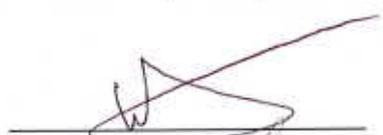
ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel _____

ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice _____


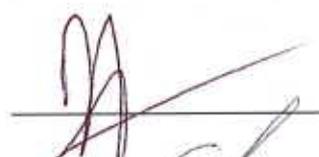
SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent _____


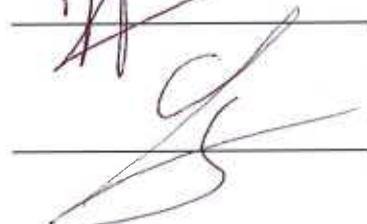
SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky _____


THENNES (1 délégué)

MAROTTE Philippe _____


THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique _____


VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel _____
